



CATERING INTERNATIONAL & SERVICES



RAPPORT FINANCIER

2009

Catering International & Services
40c avenue de Hambourg
13008 Marseille - France

Tel.: +33 491 16 53 00
www.cis-catering.com
contact@cis-catering.com

Caterer in the Extreme

SOMMAIRE

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2009	3
Comptes Consolidés	19
Comptes Annuels	36
Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le Contrôle Interne	49
Texte des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2010	55
Rapports des Commissaires aux Comptes	59

***Rapport de gestion du
Conseil
d'Administration sur les
opérations de l'exercice
clos le 31 décembre
2009***

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer d'une part la situation de la société et l'évolution de son activité au cours de l'exercice portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 en tenant compte des événements importants survenus depuis la date de clôture, des résultats de cette activité, ainsi que l'évolution prévisible de la situation et les perspectives d'avenir, et soumettre d'autre part à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Le présent rapport comprend également le rapport sur la gestion du Groupe au sens des dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce.

I. SITUATION DE LA SOCIETE ET DE SON ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

1. Niveau de l'activité

Comme vous le savez, l'exercice 2009 de notre groupe s'est déroulé dans le contexte de la crise financière mondiale.

Même si les pays émergents dans lesquels se déroule notre activité ont été un peu moins touchés, cette crise a eu un impact très fort sur le niveau de l'activité économique mondiale qui a ainsi subi une baisse sans précédent.

1.1. Maintien d'une dynamique de croissance forte malgré la crise

Malgré ce contexte défavorable, notre niveau de chiffre d'affaires à taux de change courant a progressé de 5 % au cours de l'exercice écoulé par rapport à 2008, avec un chiffre d'affaires consolidé se situant à 159,6 M€.

A taux de change constant, cette progression ressort à 10 %.

Cette croissance est uniquement organique :

- Démarrage de l'activité dans trois nouveaux pays : Guinée Conakry, Erythrée et République Centrafricaine ;
- Fort développement de l'activité en Algérie et au Brésil avec la signature de nouveaux contrats ;
- Montée en puissance de l'activité en Nouvelle Calédonie.

1.2. Les effets négatifs de la crise

- Certains pays ont été très touchés.
Tel a été le cas, notamment du Kazakhstan qui a subi une dévaluation de sa monnaie de plus de 20 % en février 2009 induisant des pertes de change de 632 K€ sur l'exercice.
En outre, un contrat majeur n'a pas été renouvelé du fait de la réduction des prix par les clients dont certains ont même décidé l'arrêt d'opérations non rentables.
- Quelques contrats ont été renégociés avec pour objectif la recherche de diminution des coûts ce qui a eu pour conséquence une rentabilité réduite.
- Au Yémen, notre activité s'est poursuivie jusqu'au terme du contrat dans des conditions de parfaite satisfaction du client malgré des pertes opérationnelles significatives ; un litige est en cours quant à la lecture du contrat et des obligations respectives des parties, étant précisé que tous les coûts sont d'ores et déjà intégrés dans les comptes. Les infrastructures et investissements ont été cédés dans des conditions satisfaisantes.

2. Développements

Désormais, CIS est présente à travers 37 filiales et succursales réparties dans 33 pays représentant près de 150 sites d'opération.

3. Données statistiques

Malgré la crise, CIS a enregistré au cours de l'exercice la signature et le renouvellement de contrats pour une enveloppe globale de 232 M\$ contre 260 M\$ en 2008 (331 M\$ retraités de l'annulation d'un contrat qui n'est jamais entré en vigueur du fait des impacts de la crise sur le client).

4. Evolution boursière du cours de l'action CIS

Dans un marché boursier qui a continué à être perturbé, la valeur du titre de CIS a progressé de près de 22% pour clôturer l'année à 55,80 €.

5. Analyse du Résultat Opérationnel et de la situation financière de la Société

Des mesures ont été prises en matière de gestion avec, en particulier, en 2010, la mise en place d'un Comité d'audit destiné à permettre l'amélioration de la fiabilité et de la rapidité des procédures de gestion et de leur suivi et une plus grande mesure de l'analyse des risques de CIS.

La Direction Générale a été renforcée ainsi que le secteur commercial avec la création d'une division « grands comptes ».

En outre, le système d'information a été développé avec la mise en place d'un outil intranet renforçant les interfaces entre les sites d'opérations et le siège ainsi que l'accélération et la fiabilisation des échanges entre les différentes entités du groupe.

La société a amélioré sa trésorerie et ses fonds propres.

L'endettement a été réduit de plus de 40% et ramené à 3,2 M€ contre 5,5 M€ pour l'exercice précédent.

La cotation Banque de France de la Société s'est améliorée de C3+ à B3+.

6. Principaux risques et incertitudes

LES RISQUES DE L'ACTIVITE

Risques liés aux conditions du marché

Les divers domaines d'intervention de CIS sont soumis à une forte concurrence internationale.

La place de la société sur ces marchés est directement dépendante de la qualité des services qu'elle propose et des relations de confiance qu'elle a su instaurer de longue date avec les principaux donneurs d'ordre.

Assurances

La société assure l'ensemble de ses activités dans des conditions et avec des garanties couramment retenues dans ses domaines d'intervention.

Elle a mis en place des contrats d'assurances qui permettent une couverture au niveau mondial pour les divers risques identifiés au regard de ses activités.

La société souscrit des assurances supplémentaires lorsque cela est nécessaire et possible, soit pour respecter les lois en vigueur, soit pour couvrir plus spécifiquement les risques dus à une activité ou à des circonstances particulières.

Les contrats d'assurances sont supervisés et mis en œuvre par un courtier spécialisé et répartis sur plusieurs compagnies d'assurances européennes et internationales notoirement solvables.

LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE INTERNATIONALE

Risque de change

La société réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises, principalement sur le dollar américain.

Les procédures mises en place à ce titre ont pour objectif de couvrir les expositions les plus probables, liées principalement aux flux monétaires issus de l'activité réalisée en devises étrangères.

Afin de limiter les risques de fluctuation des devises, les dépenses et recettes sont majoritairement libellées dans la monnaie du pays d'opération, maintenant ainsi un certain équilibre.

CIS a également créé en 2008 un département de Cash Management.

Risque lié aux pays d'opérations

La société procède à une surveillance permanente de son exposition aux risques liés aux pays d'opérations et à leur situation géopolitique.

Aucune défaillance significative en matière de règlement n'est intervenue au cours de ces dernières années y compris dans des pays identifiés comme risqués.

LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

Compte tenu de la nature même de l'activité de la société, le rôle, le professionnalisme ainsi que l'implication du personnel sont déterminants.

De façon à conserver et accroître l'expertise et la qualité du service rendu à ses clients, la société a développé une forte culture d'entreprise et mis en place un système dynamique de gestion et de motivation de son personnel tels que la formation continue, un intéressement aux résultats ainsi que des rémunérations variables.

La société constate à ce titre un taux de renouvellement et d'absentéisme de son personnel très faible.

LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT FINANCIER

Risque clients

Au regard de la qualité et de la renommée de ses clients, il y a peu de risque de non paiement en dehors de contestations éventuelles portant sur le montant de la créance et sur l'interprétation des contrats.

De plus, l'évolution des encours est suivie quotidiennement.

En cas de litige, des procédures d'arbitrage sont prévues aux contrats.

Risque sur les engagements financiers

Le risque d'incapacité à faire face à ses engagements financiers est quasi-nul pour la société du fait d'un taux d'endettement à long terme représentant seulement 8,7 % des capitaux propres et d'une importante trésorerie nette représentant près de 28 % du total du bilan.

Risque de liquidité

Comme nous venons de l'exposer, la société conserve en permanence un bon niveau de liquidités permettant de considérer qu'il n'existe pas de réel risque de ce point de vue.

Risque sur actions

Les actions propres détenues résultent exclusivement du contrat de liquidité confié à une société de bourse.

Elles sont enregistrées dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est uniquement constitué, de SICAV monétaires sans composante actions.

Risques de déficience du contrôle interne

Les procédures appliquées à l'ensemble des sociétés du groupe et sur la totalité des zones de risques financiers identifiées sont organisées de façon à réduire au maximum la survenance de tels risques (missions d'audits internes et externes effectuées tout au long de l'année).

Risques d'erreurs ou de pertes de données informatiques

Le renforcement du système informatique de la société permet la transmission et la vérification des informations en temps réel, ce qui réduit ipso facto les risques de pertes de données et d'erreurs liées à la multiplication des opérations de saisie.

De plus l'application de procédures strictes de sauvegardes permet de se couvrir par rapport au risque de pertes des données.

Enfin, le système informatique est doté de toutes les protections existantes à ce jour (onduleurs, anti-virus, pare-feux) destinées à réduire les risques de coupure électrique, de panne, d'attaque de virus ou de vols de données.

Litiges et autres risques

Une procédure d'arbitrage est en cours entre CIS et un de ses clients relative à l'interprétation du contrat y afférent et aux obligations des parties.

L'intégralité des coûts identifiés relatifs à cet arbitrage ont été enregistrés dans les comptes de l'exercice, alors qu'aucun produit à recevoir n'a été constaté.

La société n'a par ailleurs pas connaissance d'autres procédures judiciaires ou d'arbitrage qui seraient susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situation financière ou le résultat du groupe.

II. PRESENTATION DES COMPTES

1. Comptes Annuels

Principes et méthodes comptables retenus

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

Présentation du compte de résultats

Le chiffre d'affaires est passé de 54 924 385 euros en 2008 à 46 537 816 euros en 2009, enregistrant ainsi une diminution de 8 386 569 euros.

Compte tenu des reprises sur provisions et transferts de charges pour 413 765 euros, le total des produits d'exploitation s'élève à 46 951 581 euros contre 55 123 865 euros pour l'exercice précédent. Le total des charges d'exploitation ressort à 51 906 291 euros contre 57 811 235 euros en 2008, soit une diminution de 5 904 944 euros.

Les charges comprennent 1 656 386 euros de dotations aux comptes d'amortissements et 2 300 euros de provisions pour risques, contre respectivement 1 817 923 euros et 49 300 euros pour les mêmes postes en 2008.

Elles comprennent également 21 739 euros de dotations aux provisions sur actif circulant, contre 493 591 en 2008.

Le résultat d'exploitation est une perte de 4 954 711 euros au lieu d'une perte de 2 687 369 euros en 2008.

Correction faite des produits financiers pour 8 049 358 euros et des charges financières pour 3 382 592 euros, le résultat courant avant impôt est une perte de 287 944 euros.

Compte tenu des produits exceptionnels pour 515 239 euros, des charges exceptionnelles pour 725 703 euros et de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice pour 258 555 euros, le résultat net de l'exercice est une perte de 756 964 euros.

Présentation du bilan

Le total des actifs à long terme s'élève à 3 333 452 euros, dont 1 652 504 euros d'immobilisations financières.

Le total des actifs circulants ressort à 26 087 467 euros, dont 15 438 010 euros de disponibilités, contre respectivement 33 772 047 euros et 15 531 363 euros en 2008.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 724 291 euros au lieu de 1 490 295 euros pour l'exercice précédent.

Le passif à court terme ressort à 18 286 877 euros au lieu de 25 314 478 euros en 2008.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2009 et avant dividende ressort à 10 250 280 euros contre 12 677 287 euros à la clôture de l'exercice 2008.

2. Comptes Consolidés

Principes et méthodes comptables retenus

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

Le périmètre de consolidation englobe l'ensemble des sociétés contrôlées par CIS de façon exclusive ou conjointe exerçant toutes leur activité à l'étranger et dont la liste figure dans les documents qui vous ont été remis.

Les comptes de l'exercice 2009 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Présentation du compte de résultats

Nous vous précisons que cette présentation vous est faite en milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 159 575 K€ contre 151 594 K€ en 2008, enregistrant ainsi une augmentation de 7 981 K€.

Le montant net des dotations et reprises pour amortissements et provisions ressort à 3 185 K€.

Le résultat opérationnel est un bénéfice de 12 895 K€ au lieu de 14 086 K€ en 2008.

Le résultat financier ressort en perte de 944 K€ contre 248 K€ en 2008.

Le résultat avant impôt est un bénéfice de 11 584 K€ au lieu de 13 842 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé est de 7 064 K€ contre 8 177 K€ en 2008.

La part de résultat revenant à CIS, société consolidante, ressort à 6 802 K€ contre 7 979 K€ en 2008.

Présentation du bilan

Nous vous précisons que cette présentation vous est également faite en milliers d'euros.

Les actifs non courants s'élèvent à 13 055 K€ contre 15 079 K€ en 2008.

Les actifs courants ressortent à 65 210 K€ contre 63 827 K€ en 2008.

Les provisions à long terme s'élèvent à 518 K€ au lieu de 612 K€ en 2008.

Les passifs courants s'élèvent à 37 139 K€ au lieu de 40 451 K€ en 2008.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2009 ressort à 37 373 K€ contre 32 342 K€ à la clôture de l'exercice 2008.

La part des intérêts minoritaires dans les fonds propres est de 301 K€ au lieu de 1 118 K€ en 2008.

Précisions diverses

L'effectif moyen du personnel ressort à près de 8 000 personnes en 2009 contre environ 7 100 personnes en 2008.

III. EVENEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Au Yémen, malgré le litige dont nous avons fait état, nos activités se sont poursuivies avec la signature d'un nouveau contrat conclu début janvier 2010, ce qui signifie que nos compétences opérationnelles n'ont pas été remises en cause.

Au Tchad, notre contrat a été renouvelé pour une période de cinq ans avec une possibilité de prorogation de deux ans, pour un montant total de 140 M\$. Cela a été possible grâce à notre expérience, notre professionnalisme, et notre capacité à donner satisfaction au client malgré ses contraintes de qualité et de services et l'environnement difficile du pays. Mais outre les critères techniques, celui de la compétitivité a également joué puisque nous avons été retenus au terme d'un appel d'offres international aux procédures très particulières et très lourdes, après une phase préalable d'agrément de candidatures très complexe. De plus, le client a demandé l'implication personnelle du Président de la société au niveau du suivi de l'exécution du contrat.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'un de nos principaux atouts est le climat de confiance que nous avons su instaurer dans nos rapports avec les clients.

Nos positionnements géographiques élargis et notre collaboration soutenue avec des entreprises leaders mondiales, associés à la satisfaction de nos clients quant à la qualité de nos services et à notre réactivité, ont une influence très nette dans l'instauration de ce climat favorable.

Désormais, certains de nos clients demandent à ce que nous les accompagnions dans d'autres pays émergents.

C'est le cas par exemple en Guinée Equatoriale avec des perspectives très fortes de développement.

Grâce à notre division « Grands Compte », nous avons multiplié de nombreux contacts à haut niveau ce qui nous procure des opportunités nouvelles et doit nous permettre de mieux faire progresser le développement de l'entreprise.

V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

A. CEI

ARCTIC CATERING SERVICES (ACS)

Cette société créée en 1997 au capital de 90 000 roubles dont le siège se situe à Usinsk en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Son activité ainsi que ses résultats sont restés stables par rapport à l'exercice précédent.

CIS-EURASIA

Cette société russe créée en 1999 au capital de 83 490 roubles dont le siège a été transféré de Krasnodar à Surgut est une filiale à 100 % de notre Groupe.

La zone d'intervention de cette filiale se situe essentiellement en Sibérie occidentale. La restructuration opérée en 2008 (avec notamment l'arrêt d'opérations dont les contrats n'étaient plus rentables) a pleinement réussi, les résultats étant à nouveau largement bénéficiaires.

CIS SAKHALIN

Cette société créée en 2003 au capital de 20 000 roubles dont le siège se situe à Yuzhno-Sakhalinsk en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

CIS-EURASIA possède 50 % du capital social.

L'activité de cette filiale s'est maintenue et les efforts de gestion ainsi que la maturité des contrats gérés ont permis un doublement des résultats en 2009 par rapport à 2008.

EASTERN CATERING SERVICES (ECS)

Cette société créée en 2004 au capital de 50 000 roubles dont le siège se situe à Nakhodka en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

CIS-EURASIA possède 50 % du capital social.

Cette filiale n'ayant pas de débouchés commerciaux, des démarches ont été entreprises en vue d'une absorption par CIS-EURASIA.

CIS GEORGIE

Cette société créée en 2002 au capital de 2 000 laris dont le siège se situe à Tbilissi en GEORGIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale est actuellement en sommeil par suite du constat de perspectives de développement quasiment inexistantes.

CIS UKRAINE

Cette société créée en 1996 au capital de 6 000 dollars US dont le siège se situe à Kiev en UKRAINE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale est actuellement en sommeil.

B. ASIE - OCEANIE - MOYEN-ORIENT

CIS ASIE

Cette société créée en 1997 au capital de 583 600 sums dont le siège se situe à Zarafshan en OUZBEKISTAN est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité immédiate demeure également en sommeil.

MYANMAR CATERING SERVICES (MCS)

Cette société créée en 1997 au capital de 52 000 dollars US dont le siège se situe à Rangoon au MYANMAR est une filiale à 85 % de notre Groupe, 15 % étant détenus par un partenaire birman.

Les perspectives étant inexistantes, la dissolution de cette filiale est en cours.

CIS NOUVELLE-CALEDONIE

Cette société créée en 2005 au capital de 5 000 000 francs CFP dont le siège se situe à Nouméa est une filiale à 80 % de notre Groupe, 20 % étant détenus par un partenaire local.

Cette filiale a vu son activité démarrer en 2008 par suite de la signature d'un contrat majeur dans le domaine minier pour un montant de plus de 90 M\$ sur une durée de 37 mois.

La montée en puissance significative de ce contrat s'est opérée dans des conditions de rentabilité satisfaisante.

NOOSHIN KISH

Cette société créée en 2002 au capital de 10 000 000 rials dont le siège se situe à Téhéran en IRAN est désormais une filiale à 100 % de notre Groupe.

En effet, nous avons racheté les 40% de participation du minoritaire iranien à effet du 1^{er} janvier 2009.

En dépit d'une conjoncture géopolitique particulière, l'activité de cette société a continué de s'opérer de façon positive en 2009 avec une amélioration de la rentabilité globale. Les développements potentiels restent importants malgré un contexte tendu, mais nous n'en demeurons pas moins prudents.

C. AFRIQUE

CATERING NORTH AFRICA SERVICES

Cette société créée en 2001 au capital de 1 000 000 dinars dont le siège se situe à Hassi-Messaoud en ALGERIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

L'acquisition de notre participation dans la société CIEPTAL en 2006 s'est faite au travers de CNA qui, de ce fait, a été conduite à cesser son activité opérationnelle.

CIEPTAL

Cette société acquise en 2006 au capital de 100 000 000 dinars et dont le siège se situe à Hassi-Messaoud en ALGERIE est une filiale à 100 % de notre Groupe depuis 2008.

Cette filiale a poursuivi son développement de façon très positive tout en maintenant ses niveaux de marge opérationnelle.

CATERING INTERNATIONAL SERVICES MAURITANIE (CISM)

Cette société créée en 2004 au capital de 15 000 000 ouguiyas dont le siège se situe à Nouakchott en MAURITANIE est une filiale à 60 % de notre Groupe, 40 % étant détenus par des partenaires mauritaniens et français.

Cette filiale est actuellement en cours de dissolution.

CIS TCHAD

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à N'Djamena au TCHAD est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Nous vous rappelons que cette filiale gère depuis le 1er juillet 2004 un contrat majeur signé avec le groupe américain Exxon Mobil, pour l'assister dans la phase de production pétrolière et dans celle concernant les opérations de forage « on shore ».

Notre collaboration avec ce client se poursuit de façon très satisfaisante.

CIS CAMEROUN

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à Douala au CAMEROUN est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette société n'a plus d'activité commerciale directe mais continue d'agir pour les activités du groupe au Tchad en termes de logistique et d'approvisionnement.

CIS MADAGASCAR

Cette filiale a été créée en 2008 afin d'opérer le développement d'un important contrat minier de plus de 37 M\$.

Elle possède un capital de 2 000 000 d'ariarys détenu à 99 % par notre Groupe, son siège se situe à Antananarivo à MADAGASCAR.

Après une phase de construction démarrée en 2008, notre activité s'est poursuivie de façon positive sur l'exercice 2009.

GUINEE ICS

Cette société créée en 2008 au capital de 5 000 000 de francs guinéens dont le siège se situe à Conakry en République de GUINEE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Dans un contexte politique particulier nous avons démarré nos activités au 2^{ème} semestre 2009 dans des conditions de rentabilités équilibrées pour ce premier exercice.

Nous demeurons attentifs aux opportunités de développement dans le domaine minier.

D. AMERIQUE DU SUD

CIS BRESIL

Cette société créée en 1999 au capital de 2 852 380 réals dont le siège se situe à Macaé au BRESIL est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Après une forte croissance d'activité en 2008 nos opérations ont continué de se développer et les perspectives de développement dans ce pays restent très significatives.

Afin d'améliorer les niveaux de rentabilité de nos opérations, des actions de restructuration du management et de nos infrastructures ont été engagées courant 2009.

CIS BOLIVIE

Cette société créée en 1998 au capital de 5 027 dollars US dont le siège se situe à Santa Cruz en BOLIVIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale a vu son activité nettement diminuée du fait de la perte d'un important contrat minier.

Les efforts réalisés, notamment dans le domaine commercial se sont avérés positifs avec la signature d'une nouvelle opération début 2010.

CIS PEROU

Cette filiale créée en 2006 afin de pouvoir participer aux nouveaux appels d'offres dans cette zone d'Amérique du Sud n'a pas connu à ce jour de développements commerciaux.

Elle possède un capital de 3 000 sols détenu à 100 % par notre Groupe, son siège se situe à Lima au PEROU.

Les perspectives restent très fortes en particulier dans le domaine minier.

CISM VENEZUELA

Cette société créée en 1998 au capital de 20 000 bolivars fuerte dont le siège se situe à Caracas au VENEZUELA est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité demeure en sommeil.

E. EUROPE

CIS CATERING OVERSEAS Ltd

Cette société créée en 1994 au capital de 10 000 dollars US dont le siège se situe à Nicosie sur CHYPRE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'a toujours pas d'activité opérationnelle.

F. NOUVELLES FILIALES CREEES EN 2009

CIS YEMEN

Afin de répondre aux exigences relatives aux appels d'offres pour le développement des ressources pétrolières et gazières de ce pays une filiale au capital de 8 000 000 riyals yéménites a été créée avec un partenaire local qui possède 50 % des parts de cette société.

Cette association nous a permis de démarrer un nouveau contrat au début de l'année 2010.

UKRAINE CATERING SERVICES (UCS)

La réactivation de notre ancienne structure ukrainienne étant trop longue et coûteuse, une nouvelle filiale a été créée à Kiev en Ukraine au capital de 63 000 hryvnias afin de pouvoir participer aux appels d'offres à venir dans les domaines de la construction et du pétrole.

VI. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires majoritaires :

Actionnaire	Nombre de titres	Pourcentage
Monsieur Régis ARNOUX	661 412	33,32 %
Sté Régis ARNOUX INVESTISSEMENT (Régis ARNOUX gérant & associé majoritaire)	320 000	16,12 %
Madame Solange ALOYAN	339 311	17,09 %

VII. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

La Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a prévu, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, devront publier des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs clients.

Nous vous rappelons que l'activité de notre société se déroule intégralement à l'étranger et que de ce fait, la quasi intégralité de nos fournisseurs sont hors du champ d'application de cette loi.

Cependant, conformément au décret 2008-1492 du 30 décembre 2008, qui fixe les modalités d'application de ces dispositions, nous vous indiquons les renseignements ci-après.

	2008	2009
Délais de rotation des Stocks	31 jours	28 jours
Crédit moyen Clients	48 jours	56 jours
Crédit moyen Fournisseurs	69 jours	70 jours

VIII. PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS PAR LES SALARIES

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue le 8 janvier 2001 complétée par une délibération du Conseil d'Administration du 25 octobre 2001, il a été mis en place un premier plan d'options de souscription d'actions par les salariés portant sur 48 000 titres, étant précisé que les options pouvaient être levées à l'expiration d'un délai de Cinq (5) ans à compter du jour où elles ont été décidées par le Conseil d'Administration, soit à partir du 26 octobre 2006.

Un second plan d'options de souscription d'actions par les salariés a été décidé par l'Assemblée Générale réunie le 23 décembre 2002. Il porte sur 76 800 nouveaux titres.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 18 juillet 2005 a procédé à l'attribution de ce second plan en attribuant l'intégralité des 76 800 nouveaux titres, les attributaires disposant d'un délai de deux ans pour lever les options.

Pour la première fois, des options ont été levées en 2007 donnant lieu à l'émission de 23 505 actions nouvelles de laquelle il est résulté une augmentation de capital de 18 804 €, portant ainsi son montant de 1 536 000 € à 1 554 804 €, augmentation de capital constatée et entérinée par votre Conseil d'administration dans sa séance du 28 janvier 2008.

D'autres options ont été levées en 2008 donnant lieu à l'émission de 17 425 actions nouvelles de laquelle il est résulté une augmentation de capital de 13 940 €, portant ainsi son montant de 1 554 804 € à 1 568 744 €, augmentation de capital constatée et entérinée par votre Conseil d'administration dans sa séance du 30 janvier 2009.

En 2009, les nouvelles options levées ont donné lieu à l'émission de 24 120 actions nouvelles de 0,80 euro de valeur nominale, de laquelle il est résulté une augmentation de capital de 19 296 €, portant ainsi son montant de 1 568 744 € à 1 588 040 €, augmentation de capital constatée et entérinée par votre Conseil d'administration dans sa séance du 15 janvier 2010.

Ces nouveaux titres participeront au dividende de l'exercice.

Le nombre des options attribuées non encore levées sont à ce jour de 27 210 titres.

IX. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES TITRES

Dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par votre Assemblée Générale, le Conseil a, au cours de l'exercice 2009, procédé à des achats et ventes de titres en vue de réguler les cours de l'action de la société.

Au 31 décembre 2009, la société disposait en actions propres de 3 501 titres contre 4 435 au 31 décembre 2008.

X. AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'imputer la perte de l'exercice, soit la somme de 756 964,02 euros, sur le compte autres réserves qui continuerait à présenter un solde créditeur de 7 756 120,53 €.

Puis, nous vous proposons de décider la distribution d'un dividende brut (hors prélèvements sociaux) de 1 985 050,00 euros par prélèvement sur le compte autres réserves.

Si vous approuvez cette affectation, le dividende brut global sera donc de 1,00 euro par action.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2008 (2007-1822 du 24 décembre 2007), la faculté est offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18%.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

XI. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le dividende distribué au titre des trois exercices précédents est celui mentionné dans le tableau ci-dessous.

	2006	2007	2008
Nombre d'actions rémunérées	1 920 000	1 943 505	1 960 930
Dividende net par action	0,52 euro	0,90 euro	1,00 euro
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	28,60 euros	50,65 euros	45,79 euros

XII. DEPENSES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que le montant des charges non déductibles fiscalement, hormis l'impôt sur les sociétés, s'est élevé au titre de l'exercice écoulé à 23 525 euros, dont 15 857 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du CGI.

XIII. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al.3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- Monsieur Régis ARNOUX : Gérant de Régis ARNOUX INVESTISSEMENT (SARL - 13008 Marseille).
- Madame Monique ARNOUX : Néant.
- Madame Solange ALOYAN : Néant.
- Madame Frédérique SALAMON : Néant.
- Monsieur Christian DAUMARIE : Néant.
- Monsieur Henri de BODINAT : Président Directeur Général de Espérance SA (75018 Paris) ; Président Directeur Général de Time Equity Partners (SAS - 75008 Paris) ; Administrateur de Résonances SA (93200 Saint-Denis) ; Directeur Général de Cantos Limited (UK).
- Monsieur Michel de BONNECORSE : Gérant de la société Orientations Internationales (EURL - 75015 Paris).
- Monsieur Pierre MUTZ : Président du Conseil de Surveillance de Logement Français ; Administrateur d'AXA France IARD ; Administrateur de THALES ; Membre du Conseil de Surveillance de JC DECAUX.

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la rémunération brute totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé aux mandataires sociaux.

Ces informations prennent également en compte, le cas échéant, les engagements de toute nature pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

- Monsieur Régis ARNOUX, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : 196 200 euros.
- Madame Monique ARNOUX, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.

- Madame Solange ALOYAN, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Madame Frédérique SALAMON, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Christian DAUMARIE, Administrateur : 14 750 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Henri de BODINAT, Administrateur : 13 000 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Michel de BONNECORSE, Administrateur : 13 000 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Pierre MUTZ, Administrateur : 13 000 euros à titre de jetons de présence.

XIV. ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2009 : 6 580 titres représentant 0,34 % du capital social.

Aucun de ces titres ne faisait l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE).

XV. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de commerce, portant sur la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité, nous vous rappelons que notre société opère exclusivement à l'étranger.

Nous avons une démarche de plus en plus renforcée dans le domaine de la certification dans les pays d'opérations portant sur la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement.

XVI. JETONS DE PRESENCE

Nous vous demandons de bien vouloir fixer le montant des jetons de présence de votre Conseil d'Administration.

XVII. AUTORISATION D'OPERER EN BOURSE

Nous vous rappelons qu'en dernier lieu votre Assemblée Générale dans sa délibération du 9 juin 2009 a autorisé le Conseil d'Administration et lui a conféré tous pouvoirs à l'effet de permettre à la Société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L.225-209 à L.225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue de réguler leur cours.

Cette autorisation a une durée de validité de dix huit mois qui expirera le 8 décembre 2010.

Nous vous demandons de bien vouloir réitérer cette autorisation pour une nouvelle période de validité de dix huit mois, étant précisé que nous vous proposons de fixer les limites de cette autorisation comme suit : les opérations effectuées à ce titre seraient réalisées à un prix maximum d'achat de Quatre Vingt Dix (90) euros et minimum de vente de Vingt (20) euros, dans la limite légale de 5 % du capital.

XVIII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris aucune action de recherche et développement de nature à lui permettre de bénéficier des avantages fiscaux et financiers susceptibles d'être octroyés dans certains cas par les pouvoirs publics.

Aucune dépense de cette nature n'a été portée à l'actif de notre bilan.

XIX. EXPIRATION DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat d'administrateur de Madame Solange ALOYAN vient à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Celle-ci ne souhaitant pas voir renouveler son mandat, nous vous proposons de nommer en remplacement Madame Florence ARNOUX, née le 28 mars 1963 à Marseille (13), demeurant 95 rue de Monceau 75008 PARIS pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

XX. NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Nous vous proposons de procéder à la nomination de deux nouveaux administrateurs, savoir :

- Madame Sophie LE TANNEUR, née le 9 mars 1963 à Jarville-La-Malgrange (54), demeurant 36 rue Pauline Borghèse 92200 NEUILLY ;
- La société REGIS ARNOUX INVESTISSEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 16 010 000 euros, dont le siège social est situé 25 avenue de la Planche 13008 MARSEILLE, identifiée sous le numéro 499 249 092 RCS MARSEILLE, dont le gérant est Monsieur Régis ARNOUX et qui aura pour représentant permanent Monsieur Régis ARNOUX ;

Ces nominations seraient faites pour une durée de six années devant expirer à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

XXI. EXPIRATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de l'ensemble des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la société viennent à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons :

- De renouveler les mandats de la société SYREC, commissaire aux comptes titulaire, et de la société A.E.C.C. GILBERT CAULET, commissaire aux comptes suppléant ;
- De nommer en remplacement de la société CO PHO TRI aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire la société Mouren & Associés, société par actions simplifiée au capital de 37 800 euros, dont le siège social est situé 183 avenue de Rome – ZA Les Playes – Jean Monnet Sud - 83507 LA SEYNE SUR MER CEDEX, membre français de GRANT THORNTON ;
- De nommer en remplacement de Monsieur Hervé BURGUIERE aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant la société AMO Finance, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 13 avenue Coin Joli - 13009 MARSEILLE.

XXII. FONDATION D'ENTREPRISE

Conformément à la décision prise par votre assemblée générale du 12 juin 2007, notre société a mis en place une fondation d'entreprise dont la création officielle résulte d'un arrêté du Préfet des Bouches du Rhône en date du 11 février 2008.

Nous vous rappelons que l'objectif de cette Fondation est de sélectionner un ou plusieurs candidats (tes) venant de milieux défavorisés souhaitant poursuivre une formation secondaire et/ou universitaire et ayant un projet professionnel défini, afin de les accompagner non seulement sur le plan financier, mais également en leur apportant toute aide et assistance pendant tout le déroulement de leurs études.

Après une première année d'existence au cours de laquelle la Fondation d'Entreprise CIS s'est attachée à mener des nombreuses actions auprès des organismes scolaires, périscolaires, sociaux ou publiques de sa région d'implantation, l'activité en 2009 s'est voulue résolument tournée vers l'action.

En sponsorisant des projets scolaires divers dans des domaines aussi variés que les secteurs médical, bancaire ou encore artistique, la Fondation d'Entreprise CIS n'ambitionne qu'une seule chose, la réussite professionnelle des jeunes.

Les projets de résolutions que nous avons élaborés ont trait aux diverses questions abordées ci-dessus, de même qu'au quitus des membres du Conseil d'Administration et aux conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, ainsi que sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L.225-42 al.3 du Code de commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions ainsi soumises à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

UN ADMINISTRATEUR

LE PRESIDENT

Comptes Consolidés

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	(3)	159 575	151 594
Achats consommés		(70 991)	(70 834)
Charges de personnel	(23)	(47 842)	(40 447)
Charges externes		(20 289)	(19 649)
Impôts et taxes		(4 190)	(3 092)
Dotations aux amortissements		(3 642)	(3 628)
Dotations et reprises aux provisions	(4)	457	(267)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		13 078	13 677
Autres produits et charges opérationnels	(5)	(183)	409
RESULTAT OPERATIONNEL		12 895	14 086
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3 323	4 361
Coût de l'endettement financier brut		(4 267)	(4 609)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6)	(944)	(248)
RESULTAT NON OPERATIONNEL	(7)	(367)	4
RESULTAT AVANT IMPÔT	(3)	11 584	13 842
Impôt Société	(8)	(4 520)	(5 665)
RESULTAT NET CONSOLIDE		7 064	8 177
Part des Minoritaires		(262)	(198)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		6 802	7 979
Nombre d'actions		1 960 930	1 943 505
Résultat par action (en euros)		3,47 €	4,11 €
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		3,38 €	3,96 €

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	(9)	7 594	7 693
Immobilisations corporelles nettes	(10)	5 304	7 042
Immobilisations financières nettes	(11)	157	344
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		13 055	15 079
ACTIFS COURANTS			
Stocks	(12)	5 538	6 072
Créances clients nettes	(13)	29 700	28 788
Autres Créances	(14)	5 112	5 456
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24 860	23 511
TOTAL ACTIFS COURANTS		65 210	63 827
TOTAL ACTIF		78 265	78 906

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		1 566	1 551
Réserves		28 704	21 694
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 802	7 979
Intérêts Minoritaires		301	1 118
TOTAL CAPITAUX PROPRES		37 373	32 342
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme	(15)	518	612
Dettes financières à long terme		3 235	5 501
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 753	6 113
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme		0	0
Dettes financières à court terme		46	0
Dettes fournisseurs		17 717	17 448
Dettes fiscales et sociales	(16)	13 591	13 875
Autres passifs à court terme	(17)	5 785	9 128
TOTAL PASSIFS COURANTS		37 139	40 451
TOTAL PASSIF		78 265	78 906

TABLEAUX DE FINANCEMENT (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net	6 802	7 979
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	3 664	3 678
Parts des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	262	198
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	366	(4)
Ecart de conversion	2 183	(977)
Ecart de conversion sur Minoritaires	204	50
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		
Variation des actifs / passifs relatifs aux clients	(912)	(4 163)
Variation des actifs / passifs relatifs aux fournisseurs	269	5 338
Variation des stocks	534	(903)
Variation des autres actifs / passifs d'exploitation	(3 496)	1 551
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	9 876	12 747
FLUX D'INVESTISSEMENTS		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(421)	(95)
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(2 275)	(2 454)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	601	51
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	(162)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	187	0
Incidence des variations de périmètre	0	483
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 908)	(2 177)
FLUX DE FINANCEMENT		
Décaissement résultant du rachat d'actions à un minoritaire	(394)	(2 528)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 961)	(1 749)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(456)	(1 291)
Précompte payé par les filiales	(1 483)	(290)
Actions Propres	16	(71)
Augmentation de Capital	291	0
Emissions d'Emprunts	0	2 528
Remboursements d'Emprunts	(2 266)	(1 568)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(6 253)	(4 969)
VARIATION DE TRESORERIE	1 715	5 601
TRESORERIE NETTE EN DEBUT D'EXERCICE	23 511	18 052
Incidence des variations de cours de devises	(366)	(142)
TRESORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE	24 860	23 511

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	Intérêts Minori- taires	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2007	1 915 971	1 533	17 192	7 115	2 645	28 485
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	7 115	(7 115)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(1 749)	-	-	(1 749)
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	(1 292)	(1 292)
Augmentation de Capital	23 505	18	474	-	-	492
Réserve de conversion	-	-	(977)	-	50	(927)
Retenues à la source sur dividendes des filiales	-	-	(290)	-	-	(290)
Actions propres	(406)	-	(71)	-	-	(71)
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	(483)	(483)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2008	-	-	-	7 979	198	8 177
Capitaux propres au 31 décembre 2008	1 939 070	1 551	21 694	7 979	1 118	32 342
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	7 979	(7 979)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(1 961)	-	-	(1 961)
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	(456)	(456)
Augmentation de Capital	17 425	14	277	-	-	291
Réserve de conversion	-	-	2 182	-	204	2 386
Retenues à la source sur dividendes des filiales	-	-	(1 482)	-	-	(1 482)
Actions propres	934	1	15	-	-	16
Réserve de consolidation	-	-	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	(827)	(827)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2009	-	-	-	6 802	262	7 064
Capitaux propres au 31 décembre 2009	1 957 429	1 566	28 704	6 802	301	37 373

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

1. LE GROUPE

Les comptes consolidés annuels de CIS clos le 31.12.2009 ont été arrêtés en date du 29.04.2010 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce son activité à l'étranger. Cette activité est le catering international, et consiste à fournir des services de restauration, d'hôtellerie, de logistique, de maintenance technique et de services affiliés (sécurité, médical, loisirs, ...) en milieux hostiles.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes locales dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie et au BTP.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2008 et 2009 sont donc établies en référentiel IFRS / IAS.

REGLES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive ou conjointe, ou dans lesquelles la société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence ; il convient de noter qu'au 31 décembre 2009, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

METHODES D'EVALUATION

Conception du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultat, ainsi que le résultat part du groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

Immobilisations incorporelles

a- Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

b- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	3
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation, conformément à la norme IAS 36, en cas d'indices de perte de valeur.

La société ne dispose pas d'immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée à l'exception d'un fonds commercial exceptionnellement déprécié à 100% en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 <i>(suivant durée des contrats clients)</i>

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur

lesquels ont été implantés l'ERP Navision ou le système informatique « FTBE » qui notamment optimise la gestion des stocks).

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Disponibilités

Le poste disponibilités ne comprend que la trésorerie immédiatement disponible.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux litiges existant à la date de clôture des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture.

3. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le Groupe exerce 100% de son activité à l'étranger.

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 – Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la société C.I.S. SA.

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé avant impôt se répartissent comme suit par zone géographique (en milliers d'euros) :

		2009	2008
(1)	AFRIQUE		
	CHIFFRE d'AFFAIRES	79 226	69 829
	RESULTAT CONSOLIDE	9 558	9 068
(2)	ASIE / OCEANIE		
	CHIFFRE d'AFFAIRES	22 451	19 386
	RESULTAT CONSOLIDE	620	(375)
(3)	CEI		
	CHIFFRE d'AFFAIRES	24 784	31 934
	RESULTAT CONSOLIDE	1 376	2 960
(4)	AMERIQUE du SUD		
	CHIFFRE d'AFFAIRES	33 114	30 445
	RESULTAT CONSOLIDE	30	2 189
CHIFFRE d'AFFAIRES		159 575	151 594
RESULTAT CONSOLIDE		11 584	13 842
<i>(1) ALGERIE - LIBYE - TCHAD - MADAGASCAR - GUINEE - ERYTHREE - CENTRAFRIQUE</i>			
<i>(2) IRAN - YEMEN - CHINE - MONGOLIE - TURKMENISTAN - NOUVELLE-CALEDONIE</i>			
<i>(3) RUSSIE - KAZAKHSTAN - GEORGIE - AZERBAÏDJAN - UKRAINE</i>			
<i>(4) BOLIVIE - BRESIL</i>			

4. DOTATIONS ET REPRISES AUX PROVISIONS

Les dotations aux provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	2009	2008
Provisions pour risques de non recouvrement des créances clients et autres créances	371	(303)
Provisions pour risques et charges	86	36
Dotations et reprises aux provisions	457	(267)

5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	2009	2008
Litiges Prud'homaux	0	(31)
Pertes sur douanes et sur livraisons exports	0	(163)
Indemnités reçues sur autres litiges	42	6
Régularisation sur avances clients	0	693
Pénalités	(236)	(57)
Différences de Règlements	11	(39)
Autres produits et charges opérationnels	(183)	409

6. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2009	2008
Autres intérêts et produits assimilés	135	323
Intérêts sur emprunts	(325)	(358)
Autres Intérêts et charges assimilées	(229)	(170)
Différences sur opérations de Change	(525)	(43)
Coût de l'endettement financier net	(944)	(248)

7. RESULTAT NON OPERATIONNEL

Le résultat non opérationnel s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2009	2008
Résultat sur cessions d'immobilisations	(367)	4
Résultat non opérationnel	(367)	4

8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2009	2008
Provision pour impôt France	0	(51)
Provisions pour impôts sur établissements stables à l'étranger	(259)	(1 031)
Provisions pour impôts filiales	(4 844)	(4 739)
Impôts Différés	583	156
Charges (produits) d'impôts sur les sociétés	(4 520)	(5 665)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Logiciels	352	298
Ecart d'Acquisition	6 677	6 282
Fonds Commercial	117	117
Clause de non concurrence	2 250	2 250
Autres Immobilisations Incorporelles	18	49
Amortissements et dépréciations	(1 820)	(1 303)
Immobilisations incorporelles nettes	7 594	7 693

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Constructions et Bases-Vie	2 639	4 672
Terrains	0	151
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 477	4 369
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 578	2 357
Matériel de transport	2 940	3 382
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 532	1 354
Amortissements et provisions	(8 862)	(9 243)
Immobilisations corporelles nettes	5 304	7 042

11. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts et cautionnements	140	288
Prêts et autres immobilisations financières	17	56
Immobilisations financières nettes	157	344

12. STOCKS

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Stocks de marchandises	5 538	6 072
Provisions pour dépréciation	-	-
Stocks nets	5 538	6 072

13. CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Comptes clients	30 318	29 788
Provisions clients douteux	(618)	(1 000)
Créances clients nettes	29 700	28 788

14. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes versés sur commandes	188	408
Impôts Différés	66	66
Autres créances	2 726	1 608
Provisions créances douteuses	(35)	(34)
Charges constatées d'avance	2 167	3 408
Autres actifs courants	5 112	5 456

15. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Litiges Prud'homaux	300	286
Autres Litiges	19	24
Provision pour Démantèlement	0	105
Provision Retraite	199	197
Provisions et autres passifs à long terme	518	612

16. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'impôt	2 747	4 197
Impôts Différés	0	210
Autres charges à payer	10 844	9 468
Dettes fiscales et sociales	13 591	13 875

17. AUTRES PASSIFS A COURT TERME

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 800	8 683
Dettes sur immobilisations	87	154
Actionnaires, versement sur augmentation de capital	390	291
Clients, Comptes Créditeurs	465	0
Autres dettes	43	0
Autres passifs à court terme	5 785	9 128

18. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Catering International & Services est composé au 31 décembre 2009 de 1 960 930 actions d'une valeur nominale de 0,80 euro.

Une augmentation de capital de 17 425 actions a été réalisée en janvier 2009 afin de constater les levées d'options de souscription d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Au 31.12.2009, la société dispose en actions propres de 3 501 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 229 502 €. Il est rappelé qu'au 31.12.2008, 4 435 titres valorisés à 245 585 € étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 1 960 930 Euros.

19. RISQUES ET ENGAGEMENTS

- Il n'existe pas d'engagements en matière de crédit-bail.
- Des litiges prud'homaux ont été provisionnés au cours de l'exercice à hauteur de 300 K€.
- Le montant des engagements donnés à la date du 31.12.2009 est de 13 458 K€.

20. ENGAGEMENTS RETRAITE

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan consolidé d'un montant de 199 K€.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel (siège et expatriés) en activité au sein de la société au 31 décembre 2009.

21. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Organes de direction :	196 K€
■ dont Salaire Brut	180 K€
■ dont Avantages en Nature	7 K€
■ dont Jetons de Présence	9 K€
Autres Membres du Conseil d'Administration	81 K€

22. DISPONIBILITES EN DEVICES

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

23. PERSONNEL

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	2009			2008		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	42	3 806	-	36	3 212	-
Personnel Expatrié	188	8 265	-	187	6 771	-
Personnel Local	7 408	35 771	-	6 266	30 464	-
Total Effectif CIS	7 638	47 842	-	6 489	40 447	-
Personnel Local Extérieur	357	-	1 508	610	-	3 305
Effectif géré par le Groupe	7 995	47 842	1 508	7 099	40 447	3 305

24. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage du Groupe	
		2009	2008
CIS	Société mère	100%	100%
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CIS-EURASIA	Intégration globale	100%	100%
CIS UKRAINE	Intégration globale	100%	100%
CIS ASIE	Intégration globale	100%	100%
CIS CATERING OVERSEAS Ltd.	Intégration globale	100%	100%
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	85%	85%
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage du Groupe	
		2009	2008
CIS TCHAD	Intégration globale	100%	100%
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99%	99%
CISM VENEZUELA	Intégration globale	100%	100%
CIS BRASIL	Intégration globale	100%	100%
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100%	100%
NOOSHIN KISH	Intégration globale	100%	60%
CIS GEORGIE	Intégration globale	100%	100%
CIS SAKHALIN	Intégration globale	100%	100%
EASTERN CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CISM MAURITANIE	Intégration globale	60%	60%
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	80%	80%
CIS PERU	Intégration globale	100%	100%
CIEPTAL	Intégration globale	100%	100%
CIS MADAGASCAR	Intégration globale	99%	99%
GUINEE ICS	Intégration globale	100%	100%
CISY YEMEN	Intégration globale	50%	-
UKRAINE CATERING & SERVICES	Intégration globale	100%	-

Comptes Annuels

CIS
Compte de Résultats (1/2)
(en Euros)

		Exercice N clos le 31-12-2009			N-1 le 31-12-2008	
		France	Exportations	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	0	0	0	0	
	Production vendue : biens	0	0	0	0	
	Production vendue : services	0	46 537 816	46 537 816	54 924 385	
	Chiffres d'affaires nets	0	46 537 816	46 537 816	54 924 385	
	Production stockée			0	0	
	Production immobilisée			0	0	
	Subvention d'exploitation			0	0	
	Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			413 765	199 480	
	Autres produits			0	0	
		Total des produits d'exploitation (I)		46 951 581	55 123 865	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			0	0	
	Variation de stock (marchandises)			0	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 521 766	28 328 304	
	Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 517 983	(622 799)	
	Autres achats et charges externes			11 308 543	12 271 994	
	Impôts, taxes et versements assimilés			307 292	180 528	
	Salaires et traitements			15 223 643	13 137 961	
	Charges sociales			2 256 890	2 073 443	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 656 386	1 817 923
		Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			21 739	493 591
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 300	49 300
	Autres charges			89 750	80 990	
	Total des charges d'exploitation (II)		51 906 291	57 811 235		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				(4 954 711)	(2 687 369)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0	

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES
Compte de Résultats (2/2)
 (en Euros)

		Exercice N clos le 31-12-2009	N-1 le 31-12-2008
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	5 029 988	2 700 689
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
	Autres intérêts et produits assimilés	60 902	290 695
	Reprises sur provisions et transferts de charges	888 282	177 264
	Différences positives de change	2 070 187	3 229 055
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total des produits financiers (V)	8 049 358	6 397 702
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions	225 291	888 282
	Intérêts et charges assimilées	37 646	40 705
	Différences négatives de change	3 119 655	2 882 361
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total des charges financières (VI)	3 382 592	3 811 348
2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)		4 666 767	2 586 355
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)		(287 944)	(101 014)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 198	700 440
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	463 641	5 729
	Reprises sur provisions et transferts de charges	8 400	0
	Total des produits exceptionnels (VII)	515 239	706 169
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 196	195 980
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	724 507	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	42 500
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	725 703	238 480
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		(210 464)	467 689
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		0	0
Impôts sur les bénéfices (X)		258 555	1 082 520
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		55 516 178	62 227 737
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		56 273 142	62 943 583
5- BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		(756 964)	(715 846)

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES
Bilan Actif
(en Euros)

		Exercice N clos le 31-12-2009			N-1 le 31-12-2008	
		Brut	Amortisse ments, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)		0	0	0	0	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	0	0	0	0
		Frais de recherche et développement	0	0	0	0
		Concessions, brevets et droits similaires	242 517	164 546	77 971	110 045
		Fonds Commercial	116 960	116 960	0	0
		Autres immobilisations incorporelles	2 268 500	1 469 181	799 319	1 250 553
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	0	0	0	0
		Constructions	153 664	124 565	29 099	1 109 259
		Installations techniques, materiel et outillage industriels	1 069 791	1 053 830	15 961	247 718
		Autres immobilisations corporelles	2 583 343	1 824 747	758 596	1 187 134
		Immobilisations en cours	0	0	0	0
		Avances et acomptes	0	0	0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0
		Autres participations	1 628 045	0	1 628 045	1 507 820
		Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
		Autres titres immobilisés	0	0	0	0
		Prêts	0	0	0	41 667
		Autres immobilisations financières	24 459	0	24 459	15 682
	TOTAL (II)		8 087 281	4 753 829	3 333 452	5 469 878
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	1 661 225	0	1 661 225
En cours de production de biens			0	0	0	0
En cours de production de services			0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis			0	0	0	0
Marchandises			0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes		18 407	0	18 407	87 129	
DIVERS CREANCES		Clients et comptes rattachés	6 767 133	162 280	6 604 853	9 470 563
		Autres créances	1 689 588	205 808	1 483 780	3 001 433
		Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS		Valeurs mobilières de placement	229 502	34 100	195 402	203 085
	Disponibilités	15 438 010	0	15 438 010	15 531 363	
COMPTES DE REGULARISATIONS	Charges constatées d'avance	685 791	0	685 791	2 299 284	
	TOTAL (III)	26 489 655	402 188	26 087 467	33 772 047	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	0		0	0	
	Primes de remboursement des obligations (V)	0		0	0	
	Ecarts de conversion actif (VI)	225 291		225 291	888 282	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	34 802 228	5 156 017	29 646 210	40 130 207	

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES
Bilan Passif
(en Euros)

		Exercice N clos le 31-12-2009	N-1 le 31-12-2008
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	1 568 744	1 554 804
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	771 815	494 868
	Ecart de réévaluation	0	0
	Réserve légale	153 600	153 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
	Réserves réglementées	0	0
	Autres réserves	8 513 085	11 189 861
	Report à nouveau	0	0
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(756 964)	(715 846)
	Subventions d'investissement	0	0
	Provisions réglementées	0	0
	TOTAL (I)	10 250 280	12 677 287
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	0	0
	Avances conditionnées	0	0
	TOTAL (II)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	300 000	300 000
	Provisions pour charges	424 291	1 190 295
	TOTAL (III)	724 291	1 490 295
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	2 428 671	1 822 945
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 735 437	8 616 785
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 919 065	10 102 850
	Dettes fiscales et sociales	4 280 452	4 457 575
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 569	23 435
	Autres dettes	897 683	290 887
Compte régul.	Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL (IV)		18 286 877	25 314 478
Ecart de conversion passif (V)		384 762	648 147
TOTAL GENERAL (I à V)		29 646 210	40 130 207

PREAMBULE DES ANNEXES

Annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice, avec un total de bilan de 29 646 210 Euros et un compte de résultat présenté sous forme de liste, avec un chiffre d'affaires de 46 537 816 Euros et une perte de 756 964 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sociaux annuels de CIS clos le 31.12.2009 ont été arrêtés en date du 29 avril 2010 par le Conseil d'Administration.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société iranienne NOOSHIN KISH est consolidée à 100% à compter de l'exercice 2009. En effet, CIS qui possédait 60% des parts de cette entité depuis sa création, a acquis l'intégralité des intérêts minoritaires au 1^{er} janvier 2009.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Il est également spécifié que les états comptables ont été établis en application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par le règlement CRC 2003-07 et du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Permanence des règles et méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Aucune immobilisation ne répond aux critères de décomposition dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

Les amortissements sont pratiqués, en ce qui concerne les investissements situés à l'étranger, sur la durée des contrats qui correspond à la durée d'utilisation.

Immobilisations et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Immobilisations incorporelles

Elles correspondent principalement aux :

- Fonds commercial exceptionnellement amorti à 100% en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.
- Logiciels amortis sur 3 ans.
- Clause de non-concurrence liée à l'opération de croissance externe et amortie sur 5 ans.

■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition).

■ Amortissements pour dépréciation

Ils sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- Agencements: 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique: 3 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans
- Immobilisations situées à l'étranger: 2 à 5 ans (suivant la durée des contrats)

■ Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Celle-ci est généralement déterminée par référence au montant des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée par l'appréciation des perspectives et des plus-values latentes.

■ Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels est implanté le système informatique FTBE qui notamment optimise la gestion des stocks). Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

■ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

■ Opérations en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice.

Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes « écarts de conversion » au bilan.

Les pertes de change latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision.

■ Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres de la société CIS qui sont auto-détenus sont inscrits en valeurs mobilières de placement.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

IMMOBILISATIONS - VALEURS BRUTES (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	233 610	8 907	0	242 517
Fonds Commercial	116 960	0	0	116 960
Autres Immobilisations Incorporelles	18 500	0	0	18 500
Clause de non concurrence	2 250 000	0	0	2 250 000
Total	2 619 070	8 907	0	2 627 977
Immobilisations corporelles :				
Construction de Bases-Vie	2 499 458	30 863	2 376 656	153 664
Matériel et outillage industriel	1 765 265	26 222	721 696	1 069 791
Installations générales & agencements	1 229 320	24 401	55 940	1 197 781
Matériel de transport	1 450 774	6 961	741 701	716 033
Matériel de bureau et informatique	641 672	59 777	31 920	669 530
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total	7 586 489	148 224	3 927 913	3 806 799
Immobilisations financières :				
Participations	1 507 820	120 225	0	1 628 045
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	41 667	0	41 667	0
Dépôts & cautions versées	15 682	8 777	0	24 459
Total	1 565 169	129 002	41 667	1 652 505
Total Général	11 770 728	286 133	3 969 580	8 087 281

AMORTISSEMENTS (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	123 565	40 981	0	164 546
Fonds Commercial	116 960	0	0	116 960
Autres Immobilisations Incorporelles	5 447	1 233	0	6 681
Clause de non concurrence	1 012 500	450 000	0	1 462 500
Total	1 258 473	492 214	0	1 750 687
Immobilisations corporelles :				
Construction de Bases-Vie	1 390 199	587 835	1 853 469	124 565
Matériel et outillage industriel	1 517 547	217 885	681 601	1 053 830
Installations générales & agencements	563 287	104 543	52 832	614 997
Matériel de transport	1 086 504	176 229	584 811	677 921
Matériel de bureau et informatique	484 840	77 680	30 692	531 829
Total	5 042 377	1 164 171	3 203 406	3 003 142
Total Général	6 300 850	1 656 386	3 203 406	4 753 829

PROVISIONS (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :				
Pour litiges	300 000	0	0	300 000
Pour pertes de change	888 282	225 291	888 282	225 291
Pour pensions et obligations similaires	196 700	2 300	0	199 000
Provision pour Démantèlement	105 313	0	105 313	0
Total	1 490 295	227 591	993 595	724 291
Provisions pour dépréciation :				
Sur comptes clients	441 611	21 739	301 070	162 280
Sur comptes courants	213 189	0	7 381	205 808
Sur créances diverses	0	0	0	0
Sur valeurs mobilières de placement	42 500	0	8 400	34 100
Total	697 300	21 739	316 851	402 188
Total Général	2 187 595	249 330	1 310 446	1 126 479

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en euros)

	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an
CREANCES :			
Actif immobilisé :			
Participations	1 628 045		1 628 045
Prêts	0	0	
Dépôts & cautions versées	24 459		24 459
Actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	162 280	162 280	
Autres créances clients	6 604 853	6 604 853	
Personnel et comptes rattachés	35 988	35 988	
Etat et autres collectivités publiques	208 648	208 648	
Groupe et associés	1 433 680	1 227 872	205 808
Fournisseurs comptes débiteurs	5 570	5 570	
Débiteurs divers	5 702	5 702	
Avances sur commandes	18 407	18 407	
Charges constatées d'avance	685 791	685 791	
TOTAL	10 813 423	8 955 111	1 858 312
DETTES :			
Groupe et associés	2 428 671	2 428 671	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 919 065	5 919 065	
Avances clients	4 735 437	4 735 437	
Clients comptes créditeurs	464 929	464 929	
Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	3 594 463	3 594 463	
Etat et autres collectivités publiques	51 370	51 370	
Dettes sur immobilisations	25 569	25 569	
Actionnaires, versement sur augmentation de capital	390 219	390 219	
Autres dettes fiscales étranger	634 619	634 619	
Autres charges à payer	42 535	42 535	
TOTAL	18 286 877	18 286 877	0

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en euros)

Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	participation
AU BILAN :		
Participations	1 628 045	
Autres Créances	1 433 680	
Provisions pour dépréciation des comptes courants	(205 808)	
Emprunts et dettes financières divers	2 428 671	
Dettes sur immobilisations financières	25 569	
AU COMPTE de RESULTAT :		
Chiffre d'Affaires (Assistance Tech. & Redevance de Marque)	1 246 831	
Reprise de Provisions sur Actif Circulant	7 381	
Autres Achats et Charges Externes	5 111	
Intérêts et Charges Assimilées	5 200	
Autres Intérêts et Produits Assimilés	23 581	
Produits Financiers de Participations	5 029 988	

CHARGES A PAYER (en euros)

Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	2 639 461
Etat et autres collectivités publiques	51 370
Fournisseurs	877 790
Autres charges à payer	42 535
Total	3 611 156

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)

Charges d'exploitation	685 791
------------------------	---------

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 1 960 930 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,80 euro.

Au 31.12.2009, la société dispose en actions propres de 3 501 titres représentant une valeur brute de 229 502 €.

Il est rappelé qu'au 31.12.2008, 4 435 titres valorisés à 245 585 € (en valeur brute) étaient auto-détenus.

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	TOTAL
CAPITAUX PROPRES au 01/01/2008	1 920 000	1 536 000 €	10 499 977 €	2 614 294 €	14 650 270 €
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			2 614 294 €	(2 614 294 €)	0 €
Augmentation de Capital	23 505	18 804 €	473 213 €		492 017 €
Distribution de dividendes			(1 749 155 €)		(1 749 155 €)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2008				(715 846 €)	(715 846 €)
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2008	1 943 505	1 554 804 €	11 838 329 €	(715 846 €)	12 677 287 €
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			(715 846 €)	715 846 €	0 €
Augmentation de Capital	17 425	13 940 €	276 947 €		290 887 €
Distribution de dividendes			(1 960 930 €)		(1 960 930 €)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2009				(756 964 €)	(756 964 €)
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2009	1 960 930	1 568 744 €	9 438 500 €	(756 964 €)	10 250 280 €

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en euros)

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 – Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la société C.I.S. SA

Secteurs géographiques :

AFRIQUE	17 477 213
CEI	14 523 259
MOYEN-ORIENT	8 365 492
ASIE et OCEANIE	4 781 689
AMERIQUE du SUD	1 390 163

Total	46 537 816
--------------	-------------------

DISPONIBILITES EN DEVICES

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (en euros)

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur comptes clients, fournisseurs et tiers	(1 196)	
Produits exceptionnels sur comptes clients, fournisseurs et tiers		1 115
Litige Etranger		42 083
Cessions & mises au rebut d'immobilisations corporelles	(724 507)	463 641
Dotations & reprises de provisions pour dépréciation des VMP		8 400
Total	(725 703)	515 239

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 – Article 24-20°

L'impôt sur le bénéfice se répartit comme suit :

	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat après Impôt
Résultat Courant	(287 944 €)	(149 374 €)	(437 318 €)
Résultat Exceptionnel (Hors Participation)	(210 465 €)	(109 181 €)	(319 646 €)
Résultat Comptable (Hors Participation)	(498 409 €)	(258 555 €)	(756 964 €)

CREDIT-BAIL

Néant.

PROVISIONS POUR RISQUES (ARTICLE 531-2/4 DU PCG)

Les litiges prud'homaux ont été provisionnés à hauteur de 300 000 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements bancaires donnés à la date du 31.12.2009 est de 12 581 374 €.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 199 000 Euros.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel en activité au sein de la société au 31 décembre 2009, exclusion faite du personnel local sous contrat de travail avec les succursales étrangères.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 3% annuel
- Rendement Financier Actif Long Terme (Actualisation) : 3,50% l'an
- Coefficient de Mortalité Séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 88-90)

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Néant.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS (en euros)

Organes de direction :	196 200 €
■ dont Salaire Brut	180 000 €
■ dont Avantages en Nature	7 200 €
■ dont Jetons de Présence	9 000 €
■ dont Retraite Complémentaire	0 €

Jetons de Présence des autres

Membres du Conseil d'Administration	80 750 €
--	-----------------

AVANCES OU CREDITS ALLOUES AUX DIRIGEANTS

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié : 1 833

France : 42
Etranger: 1 791

LISTE DES FILIALES (en euros)

SOCIETES	PART de CAPITAL	Capital Social (Valeur d'origine)	Capitaux Propres hors Capital Social (Cours de Clôture)	Résultat du dernier Exercice (Cours Moyen)	Capitaux Propres avant Résultat de l'Exercice (Cours de Clôture)
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	100 %	14 454 €	392 497 €	187 739 €	219 211 €
CIS EURASIA	100 %	3 250 €	1 409 475 €	809 312 €	603 413 €
CIS UKRAINE	100 %	4 811 €	(646 €)	0 €	4 165 €
CIS ASIE	100 %	7 890 €	(7 622 €)	0 €	268 €
CIS CATERING OVERSEAS Ltd.	100 %	8 129 €	171 365 €	36 009 €	143 484 €
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd.	85 %	48 254 €	(12 158 €)	0 €	36 096 €
CIS CAMEROUN	100 %	7 622 €	0 €	0 €	7 622 €
CIS TCHAD	100 %	7 622 €	0 €	0 €	7 622 €
CIS BOLIVIE	99 %	4 643 €	73 455 €	(292 855 €)	370 953 €
CISM VENEZUELA	100 %	28 931 €	(22 471 €)	0 €	6 460 €
CIS BRASIL	100 %	1 301 792 €	3 251 074 €	762 427 €	3 790 439 €
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	100 %	15 463 €	7 092 835 €	7 350 472 €	(242 174 €)
NOOSHIN KISH	100 %	1 432 €	2 276 605 €	502 039 €	1 775 997 €
CIS GEORGIA	100 %	998 €	(204 624 €)	0 €	(203 626 €)
CIS SAKHALIN	50 %	681 €	1 468 848 €	1 336 690 €	132 838 €
EASTERN CATERING SERVICES	50 %	1 502 €	168 562 €	(59 €)	170 123 €
CISM MAURITANIE	60 %	46 333 €	(11 821 €)	(76 €)	34 588 €
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	80 %	41 900 €	1 232 615 €	1 228 419 €	46 096 €
CIS PEROU	100 %	769 €	(49 €)	0 €	720 €
CIS MADAGASCAR	99 %	1 000 €	537 685 €	189 713 €	348 972 €
GUINEE ICS	100 %	800 €	48 €	150 €	698 €
CIS YEMEN	100 %	30 209 €	(3 438 €)	0 €	26 771 €
UKRAINE CATERING & SERVICES	100 %	5 902 €	(447 €)	0 €	5 455 €

***Rapport du Président
sur le fonctionnement
du Conseil
d'Administration et le
Contrôle Interne***

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport se rattachant à l'exercice clos le 31.12.2009 :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général ;
- de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général Délégué.

I. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Composition du conseil

Votre Conseil d'Administration est, aujourd'hui, composé de 8 membres. La liste des administrateurs de la société, ainsi que les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- Monsieur Régis ARNOUX : Gérant de Régis ARNOUX INVESTISSEMENT (SARL - 13008 Marseille).
- Madame Monique ARNOUX : Néant.
- Madame Solange ALOYAN : Néant.
- Madame Frédérique SALAMON : Néant.
- Monsieur Christian DAUMARIE : Néant.
- Monsieur Henri de BODINAT : Président Directeur Général de Espérance SA (75018 Paris) ; Président Directeur Général de Time Equity Partners (SAS - 75008 Paris) ; Administrateur de Résonances SA (93200 Saint-Denis) ; Directeur Général de Cantos Limited (UK).
- Monsieur Michel de BONNECORSE : Gérant Orientations Internationales (EURL - 75015 Paris).
- Monsieur Pierre MUTZ : Président du Conseil de Surveillance de Logement Français ; Administrateur d'AXA France IARD ; Administrateur de THALES ; Membre du Conseil de Surveillance de JC DECAUX.

2. Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni à 5 occasions.

3. Convocations des administrateurs

Conformément aux statuts, les administrateurs ont été convoqués par tous moyens, dans des délais raisonnables.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

4. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations comptables et financières nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant chaque réunion.

5. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social, à l'exception des réunions qui arrêtent les comptes semestriels et les comptes annuels qui se tiennent à Paris.

6. Comités spécialisés

Depuis 2003, un comité exécutif, qui ne possède qu'un pouvoir consultatif, est chargé d'examiner les questions qui lui sont soumises par son Président dans les domaines suivants :

- Analyse de la situation financière du Groupe ;
- Stratégie d'ensemble de l'entreprise ;
- Grandes orientations dans les actions commerciales et opérationnelles ;
- Développement, croissance interne et externe ;
- Investissements ;
- Communication interne et externe ;
- Politique en matière de recrutement et de gestion du personnel.

Ce comité est à ce jour composé des personnes suivantes :

- Le Président du Conseil d'Administration ;
- Le Directeur Général Adjoint ;
- Le Directeur Financier ;
- Le Directeur des Ressources Humaines ;
- Le Directeur Grands Comptes ;
- ainsi que de 3 membres extérieurs à l'entreprise (également administrateurs de CIS).

7. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

II. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Notre société a mis au point de nouvelles procédures de contrôle interne, en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse, la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

1. Objectifs du contrôle interne

Les mesures et procédures de contrôle interne de la société CIS ont pour objectif de prévenir les risques résultant de l'activité de l'entreprise, et de veiller à ce que l'ensemble des opérations

réalisées respectent les procédures mises en place par la société, ainsi que les lois et règlements actuellement en vigueur.

Ces procédures visent prioritairement à s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des informations financières et comptables communiquées par l'entreprise.

Elles tiennent compte des particularités de l'activité de la société qui s'exerce uniquement à l'étranger au travers de filiales et succursales.

2. Organisation générale du contrôle interne

CIS a mis en place un Système de Management par la Qualité (SMQ), destiné à répondre aux objectifs de la politique qualité de l'entreprise et aux exigences de la norme ISO 9001-V2000, pour laquelle le siège social de Marseille a obtenu la certification en février 2004 (Ingénierie de Catering – Restauration, Hôtellerie – en milieux extrêmes et en pays émergents réalisé au départ du siège).

Dans ce cadre, la société CIS a rédigé un Manuel Qualité (MQ) dans lequel sont définis et détaillés les différents processus de l'entreprise ainsi que les procédures associées.

Parallèlement, un service qualité a été créé afin de contrôler et actualiser le système qualité. A cet effet, des audits internes sont régulièrement conduits, afin de s'assurer que les dispositions mises en œuvre dans le système de management de la qualité sont conformes aux exigences de la norme, appliquées et efficaces.

3. Mise en œuvre du contrôle interne

Régulièrement, l'adéquation et l'efficacité du système de management de la qualité sont examinées au cours de revues de processus ou de revues de Direction avec les différents acteurs concernés.

Quel que soit le type de revue (Processus ou Direction), la méthodologie est similaire, seule l'étendue étant différente :

- La revue de Processus cible un seul processus (mono processus),
- La revue de Direction cible l'ensemble des processus de manière synthétique (multi processus).

La périodicité est adaptée au besoin en fonction du résultat des revues précédentes et des disponibilités de chacun, la planification étant tenue à jour par le Responsable Qualité.

Les éléments d'entrée de chaque revue

- Le fonctionnement et l'efficacité des processus ;
- Les résultats des audits (internes, certification, clients, inspections de sites, etc.) ;
- Les retours d'informations des clients ;
- La conformité des prestations vendues ;
- L'état des actions préventives et correctives ;
- Les actions issues des revues précédentes (revue de processus ou revue de direction) ;
- Les changements pouvant affecter le système de management de la qualité ;
- Les recommandations d'améliorations.

Les éléments de sortie de chaque revue

A l'issue de chaque revue, le Responsable Qualité établit un compte rendu qui reprend les décisions retenues, notamment celles concernant :

- L'évolution de la politique qualité et des objectifs associés ;
- L'évolution de documentation ;

- Les actions diverses à engager pour conserver la dynamique d'amélioration continue.

Toutes les actions sont planifiées et suivies conjointement entre le Responsable Qualité et les acteurs concernés.

4. Comité d'audit interne – Rôle des Responsables de pays et Directeurs de zones

Il a été mis en place un Comité d'audit interne composé de deux contrôleurs financiers qui se déplacent dans les filiales avec pour mission d'opérer toutes investigations qui leur paraissent utiles dans le but de vérifier la bonne tenue des processus comptables et financiers de chaque filiale, le respect des règles fixées (pouvoirs bancaires et juridiques, engagements, gestion des comptes et de la trésorerie, etc...) et de détecter les fraudes éventuelles.

Par ailleurs, les Responsables de pays et Directeurs de zones sont en charge des questions de gestion concernant les filiales et établissements placés sous leur autorité. A ce titre, ils procèdent à un certain nombre de vérifications tant à but de gestion pure en rapport avec les objectifs de qualité et de rentabilité, qu'en matière de recherche de dysfonctionnements potentiels.

Rappelons qu'en outre chaque filiale du groupe est dotée de Commissaires aux Comptes qui dans le cadre des processus de consolidation sont en charge de certifier les comptes et de détecter si besoin était tous risques d'anomalies comptables et de garantir l'information se rapportant à la continuité d'exploitation desdites filiales.

Enfin, concernant la gestion des stocks, la société s'est dotée d'un logiciel de gestion et de normalisation des stocks consommés : le logiciel FTBE. Une personne rattachée au siège est responsable au sein de CIS du déploiement de ce logiciel à travers ses filiales, et de l'analyse des ratios s'y rattachant.

5. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière

Placée directement sous l'autorité et le contrôle de la direction générale, la direction financière prend en charge l'ensemble de la fonction comptable.

Dans l'accomplissement de cette fonction, elle recueille les éléments comptables et financiers transmis par les filiales après qu'ils aient fait l'objet des contrôles successifs des Directeurs et Responsables de zone concernés avec l'intervention de leurs services propres et des commissaires aux comptes desdites filiales.

La direction financière a donc un rôle de coordination et veille au respect de l'application des normes et de la législation afférente (juridique et fiscale notamment).

La direction financière s'assure également de la cohérence de l'ensemble des informations financières et de la production des états financiers. A cet effet, elle veille notamment à la qualité de traduction des comptes des filiales étrangères.

La direction financière assure la supervision des opérations de suivi de la trésorerie, et contrôle la conformité et la régularité de la conversion des opérations en devises.

Etablissement des comptes consolidés

En application du règlement européen n°1606/2002, les comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis selon les normes comptables internationales (IFRS) en vigueur à cette date.

La consolidation est réalisée par le Directeur Financier. Ces éléments sont ensuite audités par les Commissaires aux Comptes avant publication.

III. POUVOIRS DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Fait à Marseille le 23 avril 2010

Régis ARNOUX
Président du Conseil d'Administration

***Texte des résolutions
proposées lors de
l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du
15 juin 2010***

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes à propos de l'exercice social clos le 31 décembre 2009, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, notamment les dépenses non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés hors provisions pour risques et pour dépréciation, s'élevant à 23 525 euros, dont 15 857 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39.4 du CGI.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'imputer la perte de l'exercice, soit la somme de 756 964,02 euros, sur le compte autres réserves, puis de procéder à la distribution d'un dividende brut (hors prélèvements sociaux) de 1 985 050,00 euros par prélèvement sur le compte autres réserves.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le nombre d'actions à rémunérer étant de 1 985 050, le dividende net global est de Un (1) euro par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 23 juin 2010.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2008 (2007-1822 du 24 décembre 2007), la faculté est offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18%.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires reconnaissent que le dividende distribué au titre des trois derniers exercices a été celui mentionné dans le tableau ci-dessous :

	2006	2007	2008
Nombre d'actions rémunérées	1 920 000	1 943 505	1 960 930
Dividende net par action	0,52 euro	0,90 euro	1,00 euro
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	28,60 euros	50,65 euros	45,79 euros

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, déclare approuver les conventions qui y sont exposées.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au titre de l'exercice 2009, une somme de 100 000 euros à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, réitérant la décision précédemment adoptée par délibération de l'Assemblée Générale du 9 juin 2009 pour une durée de dix-huit mois, autorise le Conseil d'Administration et lui confère tous pouvoirs à l'effet de permettre à la Société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L.225-209 à L.225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue d'animer le cours de bourse de l'action par l'intervention d'un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI, pour une durée maximale de dix-huit mois, soit jusqu'au 14 décembre 2011.

Les opérations effectuées à ce titre devront être réalisées à un prix maximum d'achat de Quatre Vingt Dix (90) euros et minimum de vente de Vingt (20) euros, dans la limite de 5 % du capital, représentant, compte tenu des titres déjà détenus, un programme d'un montant maximum de 8 932 725 euros.

La mise en œuvre effective de ce programme dépendra du marché et des opportunités qui se présenteraient de racheter des blocs de titres.

Le financement du programme de rachat d'actions sera assuré par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Madame Solange ALOYAN à l'issue de la présente assemblée et décide, conformément à sa demande, de ne pas procéder à son renouvellement et de nommer en remplacement Madame Florence ARNOUX, née le 28 mars 1963 à Marseille (13), demeurant 95, rue de Monceau 75008 PARIS, pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Sophie LE TANNEUR, née le 9 mars 1963 à Jarville-La-Malgrange (54), demeurant 36 rue Pauline Borghèse 92200 NEUILLY, pour une durée de six années devant expirer à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur pour une durée de six années devant expirer à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015, la société REGIS ARNOUX INVESTISSEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 16 010 000 euros, dont le siège social est situé 25 avenue de la Planche 13008

MARSEILLE, identifiée sous le numéro 499 249 092 RCS MARSEILLE, dont le gérant est Monsieur Régis ARNOUX et qui aura pour représentant permanent Monsieur Régis ARNOUX.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société SYREC (SYNTHESE REVISION EXPERTISE COMPTABLE), 109 bis rue Jean Mermoz 13272 MARSEILLE Cedex 08, et décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société A.E.C.C. GILBERT CAULET, 29-31 boulevard Charles Moretti 13014 MARSEILLE, et décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société CO PHO TRI et décide de ne pas le renouveler et de nommer en remplacement la société Mouren & Associés, société par actions simplifiée au capital de 37 800 euros, dont le siège social est situé 183 avenue de Rome – ZA Les Playes – Jean Monnet Sud – 83507 LA SEYNE SUR MER CEDEX, membre français de GRANT THORNTON, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Hervé BURGUIERE et décide de ne pas le renouveler et de nommer en remplacement AMO Finance représentée par Monsieur Alain AMOYAL, domiciliée 13 avenue du Coin Joli 13009 MARSEILLE, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales éventuellement nécessaires.

Rapports des Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société CIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles a été effectuée selon les méthodes du groupe décrites dans la note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation.
- Une note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation expose les principes retenus pour la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié ainsi que l'application des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC
Représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Cabinet COPHOTRI
Représenté par :
Cédric BARBEROUX

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **C.I.S.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'évaluation des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables.
- Les titres de participation ont été évalués selon les modalités présentées en note « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et notamment l'appréciation des perspectives.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié ainsi que l'application des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Marseille, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC
Représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Cabinet COPHOTRI
Représenté par :
Cédric BARBEROUX

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE,
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.A. C.I.S**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Catering International & Services et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernance d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Marseille, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC
Représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Cabinet COPHOTRI
Représenté par :
Cédric BARBEROUX

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention de collaboration entre les sociétés CIS et Régis Arnoux Investissement dans le cadre de la croissance externe et du développement des activités de CATERING INTERNATIONAL SERVICES

■ Personne concernée

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et Gérant de la Sarl Régis Arnoux Investissement.

■ Modalités

Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 28 septembre 2009, votre société a conclu une convention de collaboration avec Régis Arnoux Investissement Sarl. Au titre de cet exercice, dans le respect du cadre de cette convention il a été versé **13 K€** hors taxe d'honoraire.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

A - Emission d'une garantie de paiement en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES

■ Personne concernée

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et représentant CIS, principal associé de CATERING NORTH AFRICA SERVICES.

■ Modalités

Sur autorisation de votre Conseil d'Administration du 13 juin 2008, votre société a adressé une Lettre de Demande Régulière (LDR) à BNP PARIBAS MARSEILLE pour l'émission d'une garantie de paiement d'un montant de 250 000 000 dinars algériens (deux cent cinquante millions de dinars algériens) en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES, CNAS, la filiale de CIS en ALGERIE, sur laquelle CIS exerce un contrôle effectif, au titre du rachat de 25 % de la société CIEPTAL, sise à HASSI MESSAOUD.

B - Emission d'une garantie de paiement en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES

■ Personne concernée

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et représentant CIS, principal associé de CATERING NORTH AFRICA SERVICES.

■ Modalités

Sur autorisation de votre Conseil d'administration du 28 septembre 2006, votre société a adressé une Lettre de Demande Régulière (LDR) à BNP PARIBAS MARSEILLE pour l'émission d'une garantie de paiement d'un montant de 480 732 000 dinars algériens (quatre cent quatre vingt millions sept cent trente deux mille dinars algériens) en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES, CNAS, la filiale de CIS en ALGERIE, sur laquelle CIS exerce un contrôle effectif, au titre du rachat de 75 % de la société CIEPTAL, sise à HASSI MESSAOUD.

Fait à Marseille, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC
Représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Cabinet COPHOTRI
Représenté par :
Cédric BARBEROUX

Responsable du Rapport Financier

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et des principales transactions entre parties liées, et que le rapport de gestion compris dans le présent rapport présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Régis ARNOUX
Président du Conseil d'Administration